ADRESSE

D'un député des assemblées primaires de Rhône et Loire,

A ses collègues de tous les départemens de la république.

CITOYENS,

Le vaisseau de la république a penché vers sa ruine ; un orage terrible l'a ébranlé jusqu'aux fondemens ; les vagues furieuses de la mer irritée grondent encore, et semblent nous prévenir qu'elles s'apprêtent à nous faire courir de nouveaux dangers. Amis, du sang-froid ; ne nous passionnons point ; examinons mûrement les moyens à employer pour les repousser avec succès.

Nos plus grands dangers ne viennent pas de l'extérieur : unis, nous dompterons aisément les cohortes méprisables des satrapes du monde ; nous les vaincrons, et ils disparoîtrons de leur trône souillé de crimes.

Mais, frères et amis, de plus grands dangers nous menacent : une scission s'est déclarée, et nous fait craindre la dissolution du corps politique : des départemens entiers se sont levés, et ont semblé se précipiter pour ensanglanter le sein de leurs frères de Paris. Quel moyen employerons-nous pour

repousser ce nouvel ennemi ? Nous n'en avons qu'un : c'est d'éclairer leur esprit ; et en agissant avec prudence, nous les ferons rougir de l'erreur où ils se sont plongés : déja plusieurs l'ont reconnue, et dans peu la république sortira triomphante de la lutte terrible qu'elle a eu à soutenir ; mais il faut redoubler de courage, et travailler avec une nouvelle ardeur.

Citoyens, pour appliquer efficacement un remède, il faut connoître avec précision le siége du mal. Réfléchissons, et sur-tout voyons d'où provient que dans ce déchirement, nous appercevions des départemens qui, jusqu'à présent, avoient fait le plus pour la révolution : car, y a-t-il quelques villes qui aient montré autant d'ardeur pour la destruction du tyran, que la belliqueuse Mareille ? Quel est le département qui peut se flatter d'avoir fourni plus de bataillons que le Jura, la Gironde et le Calvados ? Quelles preuves d'incivisme reprochera-t-on aux autres départemens ? A ces faits vous ne répondez rien. Mais, dites-vous, la levée de boucliers qu'ils ont faite contre la Convention, centre d'unité de la république, est un crime inexcusable, et il faut punir les coupables. Eh bien ! Citoyens, voilà où vous attendent nos ennemis ; c'est-là où ils espèrent que la vengeance vous aveuglant, la guerre civile se déclarera. C'est un crime, dites-vous, un crime inexcusable ! . . le pensez-vous bien ? Non, mes frères, non ; soudez votre cœur, et vous changerez d'opinion. Pour moi, je vous le dis : j'étois d'avis de cette coalition, et naguère j'aurois sacrifié ma vie pour soutenir ce parti. Etois-je criminel ? . . . Non :

mon cœur me dit, au contraire, que je fai-sois un acte de civisme; oui, un acte de civisme, un acte de vertu dont vous ne devez pas me savoir mauvais gré; car, dans cette erreur, mon cœur n'étoit pas complice.

Reportons-nous un instant à la mémorable journée du 31 mai qui a sauvé la république: eh bien! tous les journaux ne nous ont-ils pas dit que l'armée parisienne, forte de 80 mille hommes, avoit environné la Convention, et l'avoit forcée de décréter l'arrestation de 32 de ses membres? Les apparences n'étoient-elles pas contre cette mesure salutaire? Pouvions-nous, dans un éloignement aussi grand, apprécier avec justesse la bonté de ces mesures, dictées pour le bonheur public?... Croyant nos représentans insultés, leur liberté enchaînée, ne devions-nous pas nous lever, et périr tous pour assurer la liberté de leur délibération? Nous l'avons fait; et je le dis: c'est une preuve de notre amour pour la république, et de notre zèle ardent pour la liberté et l'égalité. Depuis ce tems, nos yeux se sont dessillés, et nous avons reconnu notre erreur: ma cité, Lyon, la seconde ville de France, avoue son tort; elle a reconnu la liberté de la Convention, en se soumettant à ses décrets; elle a détaché de son sein 34 des siens pour se réunir et fraterniser avec vous. Que peut-elle faire de plus? Rien, sinon de mourir au poste où le danger de la patrie les appellera, et pour cela il n'y a qu'à le lui montrer. Mais vous, mes frères, qu'avez-vous fait pour opérer cette réunion? Avez-vous embrassé cordialement vos frères égarés qui se sont jettés dans votre sein? Non: vous leur avez fait un ac-

cueil stérile ; vous avez refusé d'accueillir une pétition qu'ils vous ont présentée pour inviter la Convention à passer l'éponge dessus cette erreur passagère ; un d'entre vous a arrêté l'épanchement de vos cœurs, en vous représentant qu'il falloit connoître les coupables, et que le glaive de la loi devoit les anéantir... Eh bien! frères, notre cité entière a partagé cette erreur avec ses administrateurs ; détruirez-vous cette superbe cité, la première du monde par son commerce, enviée et jalousée de tous les peuples de la terre? Non, ce n'est pas votre desir : vous voulez que l'on vous livre nos principaux administrateurs, pour servir d'exemple ; eh bien! frères et amis, s'il vous faut du sang pour tempérer votre colère, je m'offre en holocauste pour sauver ceux de mes concitoyens que mon cœur m'assure n'être pas plus coupables que moi. Acceptez, acceptez cette offrande, et je me trouverai trop heureux, qu'au prix de mon sang je puisse rendre à la paix et au bonheur mes compatriotes.

FLEURY ROUX, *Député de la Section des Droits de l'Homme de Lyon.*

A PARIS, de l'imprimerie de GUERIN, rue des Boucheries Saint-Honoré, N°. 913. 1793.